



Grandes Cultures – Pommes de terre – Légumes industriels

N° 33

22/09/26

A RETENIR (CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN) :

Colza : semis réalisés, parcelles en cours de levée à 4 feuilles vraies. Augmentation des symptômes de morsures de petites et grosses altises. Quelques dégâts de limaces. Faible pression pucerons verts. Présence de punaises.

Maïs : bilan comptages pyrales.

Campagnol : malgré les conditions météorologiques de l'année, des campagnols peuvent toujours être observés.

METEO

STATION DE LIEUSAIN (77)

	mar. 22	mer. 23	jeu. 24	ven. 25	sam. 26	dim. 27	lun. 28
	0	0	0	0	0	0.7	2.9
	29 / 74	38 / 79	36 / 99	24 / 85	36 / 100	41 / 100	41 / 89
	11 / 25	11 / 25	11 / 24	8 / 26	9 / 27	10 / 26	14 / 23

Source : Sencrop - Modèle : METEOBLUE

COLZA

18 PARCELLES OBSERVEES DANS LE RESEAU

STADES

Les conditions actuelles ne sont pas favorables à une croissance homogène et dynamique des colzas. Les écarts de stades au sein et entre les parcelles se creusent de semaine en semaine.

23 % des parcelles du réseau sont au stade prélevée ou cotylédons, alors qu'elles ont été semées fin août / début septembre.

39 % des parcelles sont au stade B2, les parcelles les plus avancées atteignent le stade B4.

Les colzas ont actuellement 2 semaines de retard par rapport à l'année dernière.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, il ne peut se substituer à une observation personnelle dans sa parcelle.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Pour vous abonner faites votre demande à ecophyto@idf.chambagri.fr en spécifiant la filière.

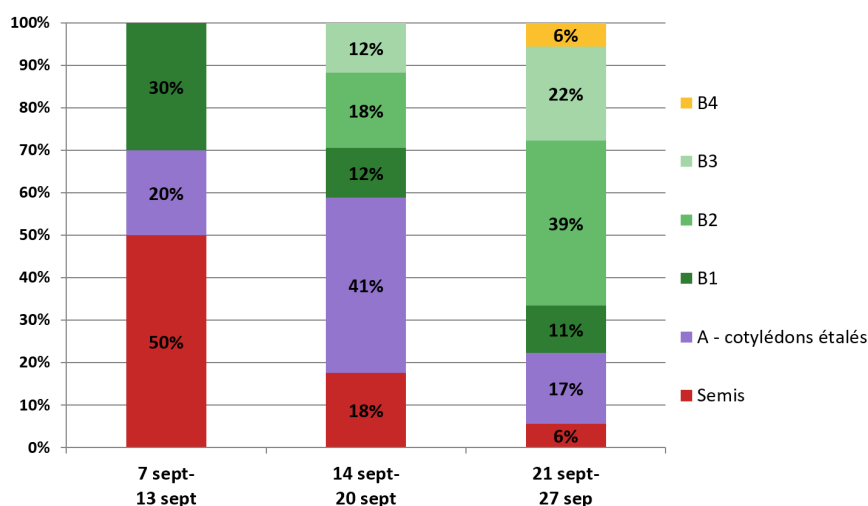
Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

 **GOUVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité



**La stratégie
écophyto 2030**
Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Répartition des stades (en %)
par semaine d'observation - Automne 2026**



RAVAGEURS

• Altises des crucifères (petites altises)



3 altises des crucifères ont été capturées dans la parcelle de Villiers-Saint-Frédéric (78).

Des morsures d'altises (des crucifères et des altises d'hiver confondues) sont observées dans 14 parcelles parmi les 15 observées :

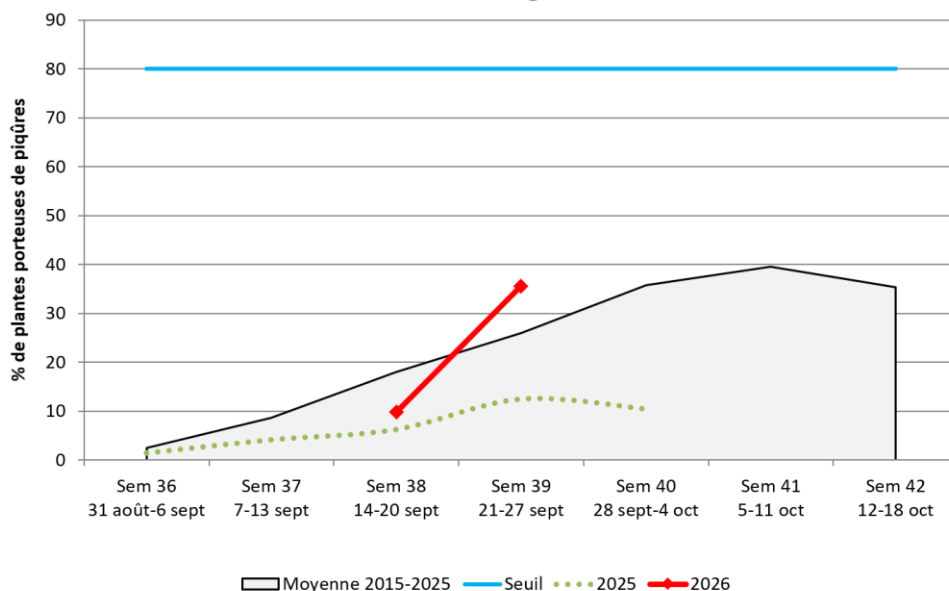
Ville	Stade	% plantes porteuses de morsures
Boitron (77)	B2	60 %
Jouy-le-Chatel (77)	B3	5 %
Saint-Germain-Laxis (77)	B3	10 %
Mondreville (78)	B1	30 %
Saint-Illiers-la-Ville (78)	B2	50 %
Saint-Martin-de-Bréthencourt (78)	B4	55 %
Villiers-Saint-Frédéric (78)	B3	4 %
Abbéville-la-Rivière (91)	B2	20 %
Gironville-sur-Essonne (91)	B2	75 %
Leudeville (91)	B2	5 %
Mérobart (91)	A	5 %
Videlle (91)	B1	44 %
Attainville (95)	B2	90 %
Vallangoujard (95)	B3	80 %

89 % des parcelles du réseau sont au stade de sensibilité aux morsures d'altises.

La pression est en forte augmentation cette semaine. En moyenne, 35 % des plantes présentent des morsures. La surface foliaire détruite est également en augmentation, avec en moyenne 6,5 % de la surface concernée. 30 % des parcelles ont une surface foliaire détruite supérieure à 10 % :

- 10 % à Mondreville (78) ;
- 30 % à Videlles (91) ;
- 20 % à Attainville (95) ;
- 20 % à Vallangoujard (95).

Suivi des attaques d'altises sur plantules à l'automne 2026 en région Ile-de-France



A RETENIR

Risque : faible à moyen.

Stade de sensibilité : de la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds / 10 avec morsures et 25 % de surface foliaire atteinte.

Grosses altises (altises d'hiver)

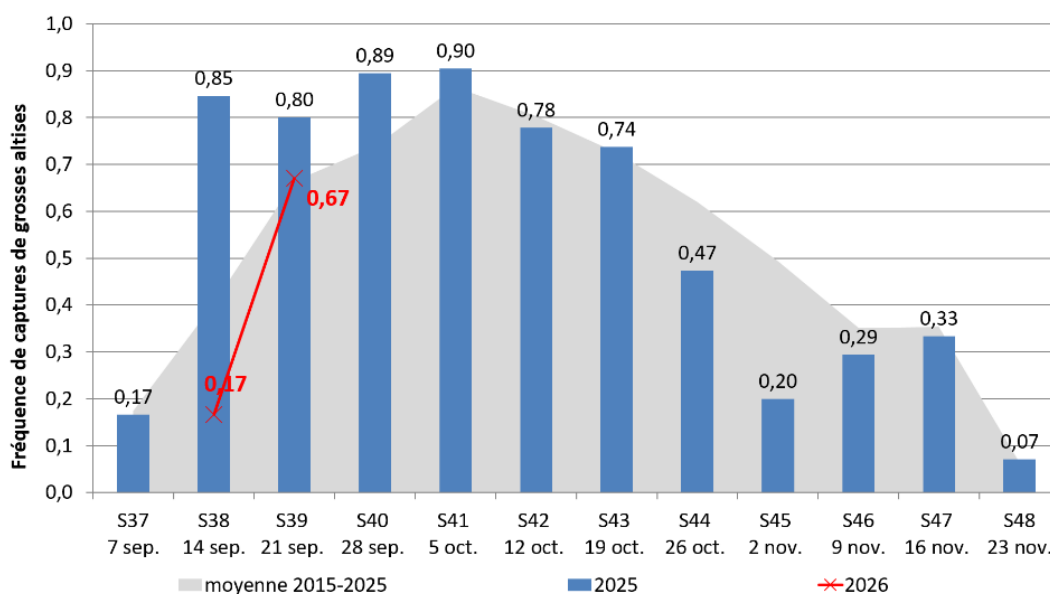


15 parcelles observées cette semaine. La fréquence de capture est en augmentation par rapport à la semaine dernière. Elle est équivalente à la moyenne des 10 dernières années.



Source : CARIDF

Suivi des fréquences de captures de grosses altises à l'automne 2026 en région Ile-de-France

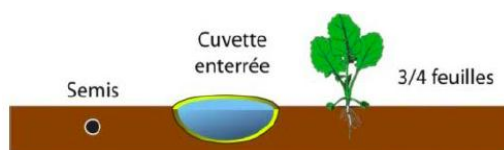
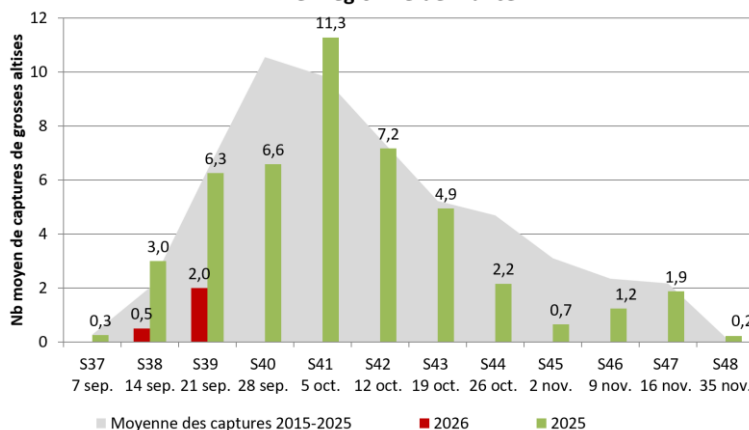


La pression est également en augmentation, avec en moyenne 2 individus capturés par piège

Les conditions climatiques des prochains jours devraient être favorables à une généralisation du vol des grosses altises.

Piégeage : Dès le semis, enterrez une cuvette jaune afin de connaître le début du vol. Venez observer 2 à 3 fois par semaine pendant la phase de levée.

Suivi des captures de grosses altises à l'automne 2026
en région Ile-de-France



A RETENIR

Risque : faible à moyen.

Stade de sensibilité : de la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds / 10 avec morsures et 25 % de surface foliaire atteinte.

• Limaces



Parmi les 12 parcelles observées cette semaine, des dégâts de limaces sont signalés dans 4 parcelles :

- Augers-en-Brie (77) : 5 % ;
- Boitron (77) : 3 %
- Mérobert (91) : 5 % ;
- Vallangoujard (95) : 5 %.

Les conditions climatiques des prochains jours ne seront pas favorables à l'activité des limaces ni à une croissance dynamique des colzas.

Il est nécessaire de surveiller le risque à la parcelle. Le risque est plus important dans les parcelles avec de nombreux résidus de pailles et/ou avec une préparation de sol motteuse.

Piégeage :

Vous pouvez disposer 4 bâches de 0,25 m² bien humidifiées et maintenues au sol. Les pièges sont installés le soir pour un relevé le lendemain matin de bonne heure. La localisation des pièges devra être modifiée à chaque relevé.

A RETENIR

Risque : faible.

Stade de sensibilité : de la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : présence de dégâts foliaires visibles et conditions favorables à l'activité des limaces.

• Pucerons verts



2 parcelles signalent des pucerons verts :

- Saint-Martin-de-Bréthencourt (78) : 5 % de plantes porteuses de pucerons (variété tolérante) ;
- Attainville (95) : 10 % de plantes porteuses de pucerons (variété tolérante).

- **Comment observer ce ravageur ?**

En retournant les feuilles et en observant minutieusement la face inférieure.

A RETENIR

Risque : faible.

Stade de sensibilité : de la levée au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque sur variétés non résistante TuYV : 20 % de plantes porteuses d'au moins un puceron vert.

- **Charançon du bourgeon terminal**



Aucune capture cette semaine.

A ne pas confondre avec le baris (insecte sans poils, noir à reflet bleu-vert de même taille que le charançon du bourgeon terminal - 2.5 à 3.5mm) et le charançon gallicole du chou qui est de plus petite taille (2-2.5mm), de couleur gris noirâtre avec le bout des pattes noir.

A RETENIR

Risque : faible.

Stade de sensibilité : de la levée (Stade A cotylédons étalés) au stade Rosette, 82% des parcelles de colza sont au stade sensible.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque pour le charançon du bourgeon terminal. On considère que 8-10 jours après le début du vol (en pratique au PIC DE VOL), les femelles ont acquis la capacité de ponte, ce qui représente un risque pour la culture dès lors que les conditions climatiques sont favorables à l'activité de l'insecte.

- **Punaises**

Les conditions extrêmes de l'été 2026 ont conduit à des pullulations de ces insectes polyphages thermophiles, dont plusieurs espèces ont déjà été identifiées en France. Les punaises cherchent actuellement des sources de nourriture (repousses de colza, jeunes colzas en cours de levée, mais aussi d'autres espèces céréales, graminées, légumineuses...) dans un contexte de pénurie liée à la sécheresse.

Les colonisations se font via les parcelles adjacentes et se caractérisent par des déplacements en masse « en ordre serré » dans les parcelles, en commençant par les 20-30 m de bords de champs. Dépourvues d'ailes à ce stade (stade larvaire), les punaises fourmillent, piquent les feuilles et épuisent les plantules qui fanent très rapidement.

Les signalements sont en hausse en Ile-de-France, et plus particulièrement dans le sud de la région. Les conditions climatiques à venir vont être favorables à un maintien de cette forte pression.

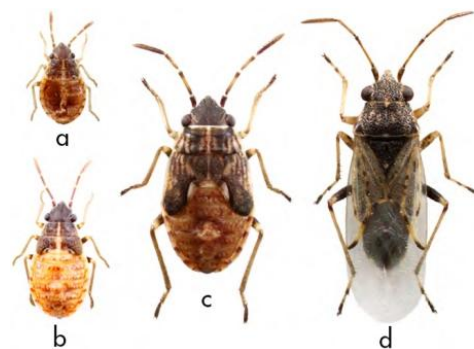


Illustration de différents stades de l'espèce *Nysius cymoides* - a) Larve stade III (1,0 mm) ; b) Larve stade IV (1,5 mm) ; c) Larve stade V (2,2 mm) ; d) Adulte mâle (2,5 mm). La taille correspond à la mesure entre l'extrémité de la tête et l'extrémité de l'abdomen (photos : laboratoire d'Eco-Entomologie - J.-D. Chapelin-Viscardi).

- Plus d'infos [en cliquant ici](#) sur le site de Terres Inovia

- Signaler les attaques sur colza via [l'enquête mise en ligne](#) par Terres Inovia.

Aucune méthode de lutte n'est actuellement homologuée contre ces insectes sur colza. Lors des précédentes attaques, les précipitations (voire irrigations) contribuaient à disperser les larves.

STADES

Toutes les parcelles ont atteint le stade de récolte.

RAVAGEURS

• Pyrales



Bilan des comptages de pyrales 2026.

Cette année, il y a eu beaucoup de captures de pyrales selon les secteurs avec deux vols.

Sur la parcelle d'Avrainville, beaucoup de galeries mais peu de larves, cela indique que le premier vol à été très impactant car les larves ne sont plus dans les tiges à ce jour.

À contrario, la parcelle de Gironville-sur-Essonne à peu de pieds avec galerie mais beaucoup de larves présentent.

Localisation	Traitement	Nb de plante attaquées	Nb de larves par plantes	Cumul des captures
Avrainville (91)		84	0,88	108
Mulcent (78)		5	0,1	25
Angerville (91)		3,3	0,067	51
Gironville-sur-Essonne (91)		10	5	63
Saint-Martin-du-Boschet (77)		1	0	0
Blennes (77)		5	1	X
Chambly (60)		8	0,08	84
Avernes (95)	Non	100	4	131

On considère qu'un niveau entre 0.8 à 1 larve par pied constitue un risque pour l'année N+1

Méthode de prévention du risque :

La pyrale hiverne à l'état de diapause dans le bas des tiges de maïs et passe très bien l'hiver, même les plus froids. Pour réduire les populations, un broyage des cannes, fin et au ras du sol, est indispensable, sitôt la récolte du maïs grain. L'enfouissement des résidus réduira encore les chances de survie des larves. Pour être pleinement efficace, cette technique doit être mise en œuvre sur toutes les parcelles de maïs grain dans un secteur donné, voire sur les chaumes des parcelles de maïs fourrage les plus infestées.

La décision d'intervenir doit être prise en fonction des observations réalisées l'année précédente. Les situations les plus à risque concernent les parcelles avec un historique de dégâts, en précédent maïs ou avec une gestion insuffisante des résidus.

Source Arvalis.

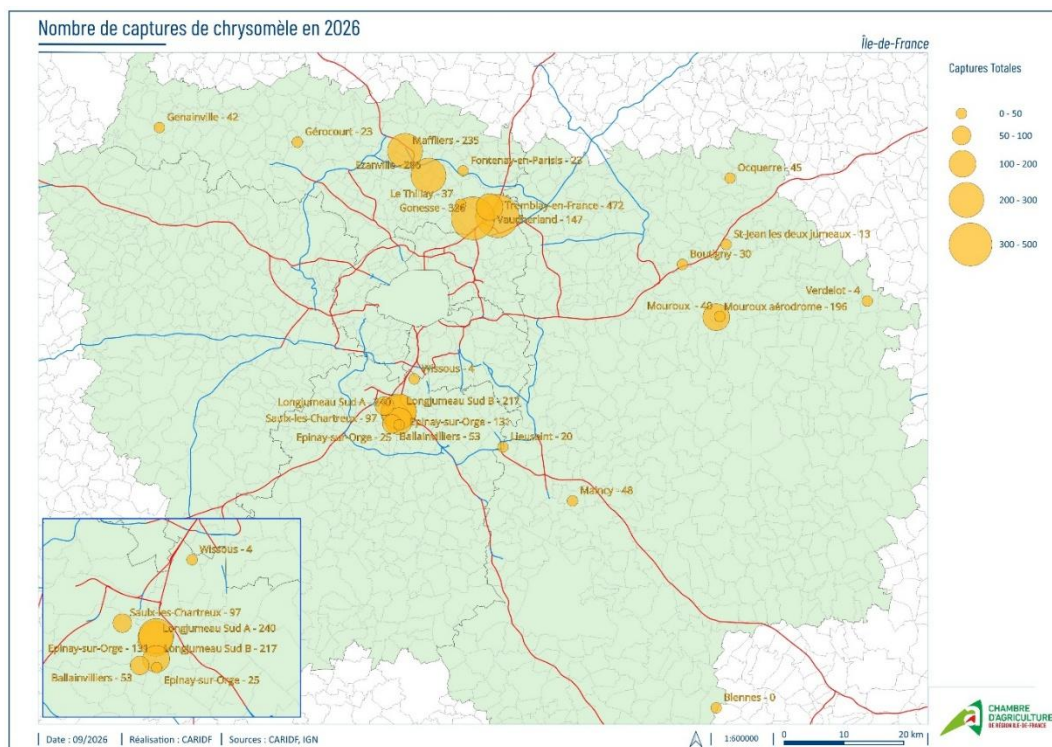
• Chrysomèles

La chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) est un coléoptère, d'origine américaine, inféodé à la culture du maïs. Ces larves provoquent des dégâts sur les racines avec une incidence après plusieurs années de cultures de maïs successives.

C'est un insecte dit « autostoppeur » qui peut se déplacer à la faveur des moyens de transport depuis les pays infestés (Italie, Allemagne), et désormais aussi depuis les régions françaises où il se développe le plus en raison des monocultures de maïs (Alsace, Rhône-Alpes, Aquitaine).

Les 25 parcelles affectées à l'Île-de-France se répartissent entre trois départements : 9 en Seine-et-Marne, 9 dans le Val-d'Oise et 7 dans l'Essonne, localisées sur la carte ci-dessous. Ces sites reprennent des emplacements potentiellement plus à risque compte tenu de leurs emplacements stratégiques (proximité aéroports, grands axes routiers en provenance de régions infestées).

Les résultats :



Seuls 3 sites enregistrent des captures minimales (≤ 4), comme en 2025, contre 8 sites sur 25 en 2024. En revanche, nous remarquons une baisse du nombre de captures global avec 2754 individus piégés en 2026 contre 3672 en 2025 et 1201 en 2024. **Malgré cette baisse annuelle, se confirme tout de même la tendance haussière enclenchée en 2025.**

9 pièges dépassent la centaine d'individus capturés, avec toujours plus d'individus sur les sites proches des 2 grands aéroports (hormis le site de Wissous).

Les 2 sites près de l'aérodrome de Mouroux (à proximité de Coulommiers, 77) présentent des niveaux d'infestation notables, dont l'un reste proche des 200 captures (370 en 2025) et l'autre ne capture que 40 chrysomèles contre plus de 200 l'an dernier.

Globalement, les captures restent importantes et surtout généralisées sur l'ensemble des sites. Très peu de parcelles sont complètement exemptes d'individus. L'ensemble des parcelles suivies étaient à minima à proximité d'une parcelle en maïs en 2025 jusqu'à plus de 5 années successives pour certaines.

Conclusion :

Compte tenu du volume de captures de l'année 2025 (3672), et bien que celui de 2026 soit inférieur (2754), nous ne retombons pas sur des ordres de grandeurs des années antérieures à 2025, qui étaient au maximum de 1245 individus. Nous retiendrons une tendance généralisée des captures de chrysomèle sur le territoire francilien avec des niveaux conséquents qui semblent se confirmer. Nous constatons plus spécifiquement, des relevés plus importants dans les secteurs des aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly, ainsi que de l'aérodrome de Mouroux-Coulommiers.

Sachant que l'insecte n'est plus réglementé, quelques précautions s'imposent afin d'éviter une réinstallation et des dégâts dans notre région dans quelques années :

- Pour les agriculteurs concernés, il est fortement déconseillé de refaire du maïs sur maïs en 2027 sur les parcelles où la chrysomèle a été piégée.
- Pour les autres exploitants dans les secteurs touchés ou en périphérie : restez vigilants et essayez de revoir au mieux vos assolements pour éviter des longues successions de maïs (< 5 ans) sur les mêmes parcelles, même si ce n'est pas toujours simple surtout en zones péri-urbaines.

En effet, la rotation reste le moyen de lutte le plus efficace : en absence de racines de maïs, le stock de larves ne retrouvera pas les ressources alimentaires nécessaires à son émergence l'année suivante, ce qui engendrera une forte mortalité des populations présentes. Cette mesure permet d'anticiper un risque réel de nuisibilité économique.

Quelques semaines après les moissons, les premiers indices d'activité du campagnol des champs peuvent être observés en plaine. Habituellement, la période post-récolte est marquée par les travaux de déchaumage et de labour, qui perturbent l'installation et le développement des populations de rongeurs. Cette année, les conditions météorologiques ont parfois retardé ou empêché la réalisation de ces interventions. En conséquence, des foyers actifs sont encore visibles dans certaines parcelles non déchaumées, ainsi que dans des cultures de tournesols ou des colzas récemment implantés.

Les prospections réalisées en septembre 2026, à la suite des épisodes de sécheresse et des vagues de chaleur estivales, ont mis en évidence le maintien d'une activité du campagnol des champs. En effet, malgré des conditions climatiques particulièrement sèches, l'espèce demeure présente dans de nombreuses situations.

Parmi les 20 parcelles prospectées, 45 % ne présentaient aucun dégât. Des dégâts localisés en bordure de parcelle ont été observés dans 15 % des situations. Par ailleurs, 35 % des parcelles affichaient des dégâts limités à moins de 20 % de leur surface, tandis que 5 % présentaient des niveaux d'attaque supérieurs à 20 %. Ces observations soulignent la nécessité de maintenir une surveillance régulière, en particulier dans les parcelles les plus favorables à l'installation de ce ravageur.



Foyer actif de campagnols des champs dans une parcelle de céréales non déchaumée (FREDON Ile de France)

CULTURE	LIEU	SEMAINE 39
Colza non déchaumé	77-Bougligny	Quelques dégâts mais inférieurs à 20 %
	77-Bransles	Absence de dégâts
Céréale non déchaumée	77-Aufferville	Indices présents dans l'accotement
	77-Bougligny	Quelques dégâts mais inférieurs à 20 %
	77-Larchant	Quelques dégâts mais inférieurs à 20 %
	77-Nanteau-sur-Lunain	Absence de dégâts
	77-Obsonville	Dégâts supérieurs à 20 %
	77-Poligny	Indices présents dans l'accotement
	77-Remauville	Absence de dégâts
Colza	77-Aufferville	Quelques dégâts mais inférieurs à 20 %
	77-Château-Landon	Absence de dégâts
	77-Egreville	Absence de dégâts
	77-La Chapelle-la-Reine	Absence de dégâts
	77-Maisoncelles-en-Gâtinais	Absence de dégâts
	78-Saint-Martin-de-Bréthencourt	Quelques dégâts mais inférieurs à 20 %
	91-Gironville-sur-Essonne	Indices présents dans l'accotement
	91-Leudeville	Absence de dégâts
	91-Abbeville-la Rivière	Absence de dégâts
Betterave	78-Saint-Martin-de-Bréthencourt	Quelques dégâts mais inférieurs à 20 %
Tournesol	77-Chevrainvilliers	Quelques dégâts mais inférieurs à 20 %

Une surveillance attentive est donc recommandée dans les situations suivantes :

- Parcelles présentant un engrais vert, un couvert végétal ou des repousses, qu'ils soient implantés ou en cours d'installation ;
- Colzas récemment semés, en particulier à proximité des routes, chemins, fossés, jachères ou autres zones refuges ;
- Parcelles de colza récoltées dont les tiges sont restées dressées, limitant l'action des prédateurs aériens.

Dans des contextes favorables, les campagnols peuvent s'installer rapidement et se maintenir jusqu'aux cultures d'hiver. Les populations sont souvent limitées dans un premier temps, mais elles peuvent être à l'origine des dégâts observés durant l'hiver. À titre de rappel, les effectifs de campagnols peuvent doubler en seulement deux mois lorsque les conditions leur sont favorables.



Foyer actif de campagnols des champs dans une parcelle de colzas récoltés dont les tiges sont toujours présentes (FREDON Ile de France)

METHODES ALTERNATIVES

Le **passage d'un déchaumeur** reste une mesure intéressante, notamment sur les fourrières, qui constituent fréquemment les premières zones colonisées avant l'automne. La perturbation des galeries et la destruction du couvert limitent l'implantation des rongeurs.

Parmi les méthodes de lutte alternatives, **l'installation de perchoirs à rapaces** figure parmi les solutions les plus efficaces pour favoriser la prédation naturelle des campagnols. Ces équipements doivent être mis en place de manière préventive, avant l'apparition d'une forte infestation, et non comme une mesure curative.

Peu coûteux et faciles à installer, les perchoirs offrent aux rapaces un point d'observation privilégié pour la chasse. En Île-de-France, ils sont principalement utilisés par le faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), l'effraie des clochers (*Tyto alba*) et la chouette hulotte (*Strix aluco*). D'autres espèces plus opportunistes, comme la buse variable (*Buteo buteo*) ou le busard saint-martin (*Circus cyaneus*), peuvent également contribuer à la régulation des populations de campagnols.

La hauteur recommandée d'un perchoir est comprise entre 1,80 m et 4 m. Plus le point d'observation est élevé, plus le rapace dispose d'un large champ de vision sur la parcelle.

Il doit être positionné en bordure de parcelle, pour permettre :

- de limiter l'installation des campagnols provenant des accotements et des bordures ;
- de faciliter les interventions mécanisées.

À faible densité de population, ils contribuent efficacement à contenir le développement des campagnols.

À l'intérieur des parcelles, il est possible d'installer un à deux perchoirs par hectare. Leur espacement peut être adapté à la configuration de l'exploitation et à la largeur des équipements, par exemple tous les 24 à 36 mètres.

L'absence de rapaces observés sur les perchoirs en journée ne signifie pas qu'ils ne sont pas utilisés. Les espèces nocturnes, comme les chouettes, chassent essentiellement la nuit. Pour vérifier leur fréquentation, il est conseillé d'inspecter le pied des perchoirs. La présence de fientes blanchâtres ou de pelotes de réjection constitue un bon indicateur de leur utilisation. Ces pelotes contiennent souvent des restes non digérés de petits mammifères, notamment de campagnols.

Vous trouverez sur le site de la DRIAIF les fiches des Organismes Réglementés de la filière :

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/filiere-grandes-cultures-r739.html>,

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/filiere-pomme-de-terre-r737.html>

Les notes nationales de biodiversité sont consultables sous <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/notes-nationales-biodiversite-r607.html>

Pour en savoir plus sur :

-Les résistances : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

-Les produits de biocontrôle : <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/liste-officielle-biocontrrole-avril-2023-a1709.html>

-Les adventices : <https://www.infloweb.fr/>

- **Observations :**

AGRICULTEURS, COOP 110 BOURGOGNE, CERESIA, ARVALIS, CARIDF, CENTREXPE, COOPERATIVE ILE DE FRANCE SUD, COOP SEVEPI, Ets SOUFFLET AGRICULTURE, FREDON IDF, ITB IDF, SRAL, SUCRERIE CRISTAL UNION, SUCRERIE TEREOS, TERRES INOVIA.

- **Rédaction :**

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE DE FRANCE : Hugues BERGAMINI, Nicolas GREAUME, Valentine BOULLENGER, Clément LECLERCQ, Claire TURILLON.

FREDON Ile de France : Céline GUILLEM.

- **Comité de relecture :**

ARVALIS, Chambre d'Agriculture de Région Île de France, TERRES INOVIA, ITB, SRAL.